

# L'INF'eau



## EAU DU MORBIHAN Distribution d'eau potable

La feuille d'information sur l'eau potable

# LAISSE PAS COULER  
VOS BONS GESTES POUR ÉCONOMISER DE L'EAU

# 2017

### TERRITOIRE

215 539 habitants

Le service d'eau potable Eau du Morbihan regroupe 113 communes, au titre de l'exercice de la compétence optionnelle Distribution.

La population desservie est de **215 539 habitants**.



224 communes adhérentes en Production  
Transport et 113 communes adhérentes en Distribution (en bleu)

### EXPLOITATION

En affermage et marchés de service

Eau du Morbihan confie par contrat aux sociétés SAUR, VEOLIA, SUEZ et STGS, la responsabilité du fonctionnement des ouvrages, de leur entretien et de la permanence du service, sous le contrôle du syndicat qui est le donneur d'ordre.

Eau du Morbihan garde la maîtrise des investissements et la propriété (ou la mise à disposition) des ouvrages.

L'eau est distribuée à **111 847 abonnés**.



### DISTRIBUTION

Un réseau de 6 929 km  
11 457 168 m<sup>3</sup> consommés

En 2017, l'ensemble des abonnés a consommé **11 457 168 m<sup>3</sup>** (+5,4% par rapport à 2016).

Soit en moyenne pour les abonnés domestiques **110 litres par habitant et par jour** ou **82 m<sup>3</sup> par abonné par an**.

Compte tenu des fuites (pour partie inévitables) et des besoins en eau du service (purges du réseau, poteaux incendie, lavages des réservoirs, ...), **le rendement du réseau était de 87%** en 2017.



### QUALITÉ

Les taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire sont indiqués dans les notes de synthèses établies par l'Agence Régionale de Santé (ARS 56), disponibles sur le site internet.



### PRIX

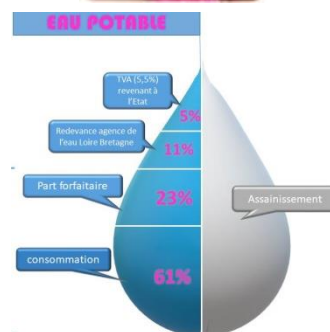
322,83 € pour 120 m<sup>3</sup>

Le prix du service comprend une partie fixe (abonnement) et un prix au m<sup>3</sup> consommé.

Au total, un abonné domestique consommant 120 m<sup>3</sup> payera 322,83 € (sur la base du tarif du 1er janvier 2018, toutes taxes comprises). Soit en moyenne 2,69 €/m<sup>3</sup>.

Sur ce montant, représentent :

- ✓ 23% la part fixe,
- ✓ 61% la part proportionnelle,
- ✓ 11% la redevance de pollution domestique (décidée par l'Agence de l'Eau),
- ✓ 5% la TVA.



Extrait du rapport annuel 2017 sur le prix et la qualité du service public disponible sur le site internet

[www.eaumorbihan.fr](http://www.eaumorbihan.fr)  
[www.laissepascouler.fr](http://www.laissepascouler.fr)